

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

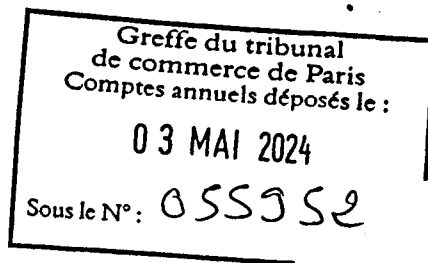
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 06549 Numéro SIREN : 411 921 455 Nom ou dénomination : "4 A 4 PRODUCTIONS"

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt 55952



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

Le 29 septembre 2023 à 15 heures, les associés de la société à responsabilité limitée 4 A 4 Productions, au capital de 53 357,16 Euros dont le siège social est à Paris 10 bis rue Bisson 75020 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, sous le n° B 411 921 455 00027, se sont réunis aux bureaux sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception le 01 septembre 2023 conformément à l'article 26 des statuts.

L'assemblée est présidée par M. Arthur AILLAUD gérant.

Le président constate que sont présents :

M. Yorick LE SAUX, propriétaire de 1167 parts

M. David MATHIEU-MAHIAS, propriétaire de 1167 parts

M. Mani MORTAZAVI, propriétaire de 1166 parts

M. Arthur AILLAUD Gérant

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise des trois quarts des parts sociales au moins.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation à la présente assemblée et réceptionné d'envoi aux associés ;
- Les accusés de réceptions des lettres de convocation ;
- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé ;
- Le bilan, le compte de résultat l'annexe ainsi que l'inventaire ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice ;
- Approbation de ces comptes clos au 31 mars 2023 ;
- Affectation des résultats et prolongation des fonctions du gérant ;

YLS
DM. MM.
AA

Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

Première résolution : après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver.

Deuxième résolution : le bénéfice comptable de l'exercice, qui s'élèvent à 5 407 Euros, sera affecté au compte report à nouveaux.

Troisième résolution : Les fonctions de Gérant de Monsieur Arthur AILLAUD sont prolongées d'un an.

Ces résolutions sont approuvées à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant et les associés présents.

M. Yorick LE SAUX

M. David MATHIEU-MAHIAS

M. Mani MORTAZAVI

M. Arthur AILLAUD Gérant

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU
29 septembre 2023 POUR L'APPROBATION DES COMPTES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE : 4 A 4 Productions
AU CAPITAL DE : 53 357,16 €
SIEGE SOCIAL : 10 bis rue Bisson
75020 PARIS
R.C.S. : 411 921 455 00027

Messieurs,

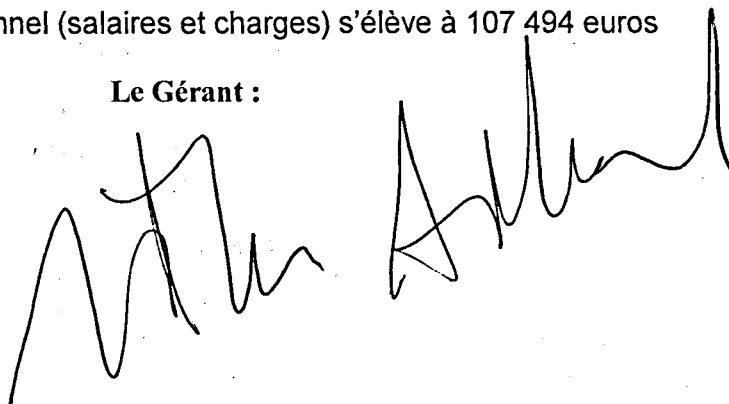
Nous vous avons réunis en Assemblée ordinaire afin de vous présenter notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31-03-2023
Nous vous rappelons que les comptes de notre exercice clos ont fait apparaître un résultat comptable positif de 5 407 euros et un montant positif des capitaux propres de 843 522 euros.

Notre chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 68 259 euros dont 62 965 euros de prestations de services. Les subventions audiovisuelles s'élèvent à 187155 euros.

NATURE	PRODUITS	CHARGES	RESULTATS
Exploitation	490 613	- 489 233	1 380
Financier	4 298	- 120	4 178
Exceptionnel		- 151	- 151
Impôts / bénéfices	0	0	0
DAP souscription			
Total	494 911	489 504	5 407

Le montant des investissements de l'exercice s'élève à 238 048 euros
Le montant des désinvestissements de l'exercice s'élève à 3 199 euros
Le montant de la dotation aux comptes d'amortissements s'élève à 189 634 euros
Le montant des diminutions de dotation aux comptes d'amortissements s'élève à 0 euros
Le montant des charges de personnel (salaires et charges) s'élève à 107 494 euros

Le Gérant :



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		SARL 4 A 4 PRODUCTIONS					
Adresse du principal établissement		10 bis, rue Bisson 75011 PARIS					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère							
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité		☐		Activités exercées : Productions cinématographiques	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 - Plus-values							
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐		Jeune entreprise innovante		☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐	
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Bassin urbain à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer				dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ						Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :							
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		non		Si oui, nom du logiciel utilisé :			
CGA		☐		Viseur conventionné		☐	
				N° d'agrément du CGA		ECF	
						☐	
Nom et adresse :							
- du Comptable :							
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné :							
- du prestataire :							

4 A 4 Productions
10 bis, rue Bisson
75011 PARIS
Tél : 01 33 36 73 33 - Fax : 01 53 36 73 04
RCS PARIS B 4 1921 455 - APE 9210

et
certificat conforme

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/03/2023

Néant ☐

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
MORTAZAI Mani Associé 32 rue de l'échiqu	1 166	2022	450				

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/03/2023

Néant ☐

ACTIF	Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/03/2023 ③	Net 31/03/2022 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	012		
- Autres	014	016		
	5 165 310	4 794 241	371 069	325 646
Immobilisations corporelles	028	030	12 189	12 135
Immobilisations financières (1)	040	042	7 335	7 598
(5) TOTAL I	044	048	390 593	345 378
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	052		
Stocks marchandises	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	070	62 730	14 999
Autres créances (3)	072	074	22 033	7 751
Valeurs mobilières de placement	080	082		320 000
Disponibilités	084	086	483 693	126 407
Charges constatées d'avance	092	094		
TOTAL II	096	098	568 455	469 157
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	112	959 049	814 536

PASSIF	31/03/2023	31/03/2022
Capital social ou individuel	120	53 357
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	5 336
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	
Report à nouveau	134	408 651
Résultat de l'exercice	136	5 407
Subventions d'investissement	137	370 771
Provisions réglementées	140	216 272
TOTAL I	142	843 522
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	22 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	10 785
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	346
Produits constatés d'avance	174	53 750
TOTAL III	176	115 526
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	959 049

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

AFA

**② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)**

Exercice clos le 31/03/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE										31/03/2023		31/03/2022	
Ventes de marchandises				(dont export et livraisons intracommunautaires)		209		210					
Production vendue biens						215	5 294	214	5 294		3 126		
Production vendue services						217	12 000	218	62 965		40 981		
Production stockée								222					
Production immobilisée								224	235 023		222 270		
Subventions d'exploitation reçues								226	187 155		78 019		
Autres produits								230	176		41 821		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	490 613		386 917		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234					
Variation de stock (marchandises)								236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240					
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier)				immobilier)				242	142 601		149 402		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE				243				244	4 336		4 380		
Rémunérations du personnel								250	68 083		49 904		
Charges sociales								252	39 411		26 002		
Dotations aux amortissements								254	189 634		2 420		
Dotations aux provisions								256					
Autres charges :				- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259							
				- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				262	45 169		200 454		
Total des charges d'exploitation (II)								264	489 233		432 563		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	1 380		-45 646		
Produits financiers								III 280	4 298				
Produits exceptionnels								IV 290			389		
Charges financières								V 294	120				
Charges exceptionnelles :				- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)		VI		300	151		90		
				- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquiés D)									
Impôts sur les bénéfices								VII 306					
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	5 407		-45 347		
B - RÉSULTAT FISCAL								312	5 407	314			
Report le bénéfice comptable (col. I), déficit comptable (col. 2)													
Rémunérations et avantages personnels non déductibles								316					
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles								318					
Provisions non déductibles								322					
Impôts et taxes non déductibles								324	151				
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés				247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997			
DÉDUCTIONS													
Entreprise nouvelle (44 sexies)		986		Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zone restruct. défense (44 terdecies)		127		342	
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)		138		Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)		981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)		989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)		991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993		Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)		992			
ZF ANG 44 quaterdecies		345		Inv. outre mer		344							
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)				655		Créance report en arrière du déficit		346				350	
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)				643		Dédution except. (art 39 decies B)		645					
Divers, dont : Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				647		Dédution except. (art 39 decies D)		648					
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)				641		Dédution except. (art 39 decies F)		990					
Dédution except. (art 39 decies G)				649									
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs								Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352	5 558	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)									356				
Déficits antérieurs reportables				327 100		(dont imputés sur le résultat)				360	5 558		
Résultat fiscal après imputation des déficits								Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370		372		

AA

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/03/2023

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise : 4 A 4 PRODUCTIONS					
I - IMMOBILISATIONS							
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations - Fonds commercial	400	402	404	406			
incorporelles - Autres	410 4 933 136	412 235 023	414 2 849	416 5 165 310			
I - Terrains	420	422	424	426			
m - Constructions	430	432	434	436			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440 5 189	442 1 263	444	446 6 452			
o - Installations générales, agencements divers	450 70 884	452	454	456 70 884			
o - Matériel de transport	460 1 914	462	464	466 1 914			
r - Autres immobilisations corporelles	470 12 346	472 1 674	474	476 14 020			
Immobilisations financières	480 7 598	482 88	484 350	486 7 335			
TOTAL	490 5 031 066	492 238 048	494 3 199	496 5 265 915			
II - AMORTISSEMENTS							
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial	495	497	498	499			
Autres immobilisations incorporelles	500 4 607 491	502 186 750	504	506 4 794 241			
I - Terrains	510	512	514	516			
m - Constructions	520	522	524	526			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530 5 189	532 411	534	536 5 599			
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540 60 576	542 1 946	544	546 62 523			
o - Matériel de transport	550 86	552 383	554	556 469			
r - Autres immobilisations corporelles	560 12 346	562 144	564	566 12 490			
TOTAL	570 4 685 688	572 189 634	574	576 4 875 322			
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)							
Nature des immobilisations	Valeur d'actif 1	Amortissements 2	Valeur résiduelle 3	Prix de cession 4	Plus ou moins-values		
					Court terme 5	Long terme	
						19% 6	15% ou 12,8% 7
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	595
TOTAL					596	585	599

AA

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/03/2023

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : 4 A 4 PRODUCTIONS	
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	600	602	604
Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605
Autres provisions réglementées	610	612	614
Provisions pour risques et charges	620	622	624
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630	632	634
Sur stocks et en cours	640	642	644
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664
TOTAL	680	682	684
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B 780
II - DÉFICITS REPORTABLES			
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	327 100	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI) 982Bi
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés 983
- Déficits reportables	984	321 542	- Déficits de l'exercice 860
Total des déficits restant à reporter			870 321 542
III - DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/03/2023

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	2
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

AA

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/03/2023

Néant ☐

N° SIREN	411921455
Dénomination de l'entreprise	4 A 4 PRODUCTIONS
Adresse : - N°, Type et nom de voie	10 bis, rue Bisson
- Code postal	75011
- Ville	PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	3 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse : N° et voie		Commune		Pays
Code postal				

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	M	Nom patronymique / Prénom	MORTAZAVI Mani	
Nom marital		% de détention	33.31	Nb de parts ou d'actions 1 166
Naissance : Date	08/06/1969	N° Département	99	Pays IR
Commune	TEHERAN			
Adresse : N° et voie	32 Rue de l'échiquier			Pays FR
Code postal	75010	Commune	PARIS	
Titre (1)	M	Nom patronymique / Prénom	LE SAUX Yorrick	
Nom marital		% de détention	33.34	Nb de parts ou d'actions 1 167
Naissance : Date	10/08/1968	N° Département	92	Pays FR
Commune	Neuilly sur Seine			
Adresse : N° et voie	7 Rue armand Gautier			Pays FR
Code postal	75018	Commune	PARIS	
Titre (1)	M	Nom patronymique / Prénom	MATHIEU MAHIAS David	
Nom marital		% de détention	33.34	Nb de parts ou d'actions 1 167
Naissance : Date	20/01/1969	N° Département	92	Pays FR
Commune	Boulogne Billancourt			
Adresse : N° et voie	42 Rue du Faubourg du Temple			Pays FR
Code postal	75011	Commune	PARIS	

NA

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/03/2023

Néant ☒

N° SIREN	411921455
Dénomination de l'entreprise	4 A 4 PRODUCTIONS
Adresse :	- N°, Type et nom de voie 10 bis, rue Bisson
	- Code postal 75011
	- Ville PARIS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse :	N° et voie		Pays
	Code postal	Commune	

AA

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/03/2023

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux			
Bénéficiaire		Intermédiaire	
Forme juridique / Dénomination		Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination		Complément de dénomination	
N° SIREN ou RNA		N° SIREN ou RNA	
N°, type et nom de voie		N°, type et nom de voie	
Complément de distribution		Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau		Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays		Code postal / Ville / Pays	
Montant des dons		Date de versement	Valeur de la contrepartie

7A

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2023

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire ☐	
I- RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II- CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III- CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/03/2023

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SARL 4 A 4 PRODUCTIONS	
Complément de dénomination			
N° SIREN		411921455	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	10 bis, rue Bisson	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	75011 PARIS	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 5911C
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RS régime réel simplifié	
Code IS/TR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/04/2022	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/03/2023	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/03/2022	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/03/2023

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA sur activité	01/04/2023	31/03/2024	53 750		

AA